

L'Union des Cantons de l'Est

Zéph. NAULT, Imprimeur.

LIBERTÉ SOUS L'ÉGIDE DES LOIS

L. R. LAVERGNE, Directeur.

41ème ANNÉE.

ARTHABASKA, 28 JUIN 1907.

No 23

L'Union des Cantons de l'Est

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PUBLIÉ LE VENDREDI
PAR
LA CIE D'IMPRIMERIE D'ARTHABASKAVILLE
PROPRIÉTAIRE

ABONNEMENT
\$1.00 par an... 0.50 par semestre ;
nécessairement d'avance.

ANNONCES
Toute insertion, la ligne... 30 centimes
Insertions subséquentes... 20 "
Baptêmes, Mariages et Sépultures... 25 "
Gratuits pour les abonnés.

Toute publication personnelle ou intéressée
rapports d'institutions financières ou autres
seront insérées comme annonces, à 10 centimes
la ligne.

FEUILLETON DU 28 JUIN 1907

PETITE SŒUR

PAR
HECTOR DE MONTPEPPEUX

No 17

MÉTAMORPHOSE DU CŒUR

Elle avait envisagé cette perspective, conçue dans la fièvre de son esprit et dans le délire de son cœur, et elle s'efforçait de la repousser comme une conjoncture impossible, irréalisable.

Non, Jean, son frère, qui ne l'avait jamais quittée, ne cessait jamais d'être à elle ; c'était impossible !

Mais la pauvre Paulette y revenait malgré elle, comme un roseau invisible la poussait à ce tournant nouveau, comme si elle avait besoin de souffrir pour aimer davantage.

Et elle cherchait à prévoir ce qui pouvait arriver, comme on s'évertue à définir le danger qu'on a pressenti afin de se préparer à le conjurer.

Le service militaire venait bien de le prendre... N'y aurait-il pas un jour une obligation nouvelle qui le saisi, qui l'entraînerait loin d'elle, qui les séparerait peut-être à jamais ?

Non, car même loin d'elle, si un devoir l'y appelait, Jean ne cessait pas de l'aimer.

Ce n'était pas ce qu'elle redoutait. Son esprit n'appréhendait que la perte de son amour qui était son bien le plus précieux, l'unique mobile de sa vie, l'aspiration définitive de tout son être.

Perdre son amour !... A cette seule pensée Paulette sentait un souffle de folie brûler son front.

Était-ce possible ?... Jean, son Jean pourrait un jour cesser de l'aimer ?

N'était-il pas homme aujourd'hui ?... L'armée n'avait-elle pas marqué en l'embarquant cette phase nouvelle de sa vie ?

Alors, il faudrait pour cela que Jean se mit à concevoir un amour !... Il fallait qu'il rencontrât une jeune fille dont la vue l'emplirait d'émotion et ferait battre son cœur !

Eh ! oui, c'était bien là la cause de ces alarmes mystérieuses, de ces angoisses secrètes... C'était la menace qu'elle pressentait et qui l'épouvantait même avant de la connaître.

Et que faire à cela ?... L'amour n'était-il pas le résultat normal de l'évolution naturelle de l'homme ?... Pourquoi Jean n'aimerait-il pas, le jour où il trouverait la fiancée digne de lui ?... Pourquoi serait-il différent des autres ?

Elle, elle n'était que sa sœur, en somme, une sœur d'adoption, une orpheline seul au monde comme lui, qu'il avait prise avec lui, qui partageait sa vie et qu'il aimait bien tendrement, mais qu'il aimait avec une tendresse fraternelle.

Cette affection ne lui suffirait pas toujours, car elle ne peut suppléer l'amour qui s'impose fatalement un jour au cœur de l'homme.

Et cet amour, nécessité inéluctable du cœur humain, conjoncture inévitante de la vie, Paulette, tout émue et confuse, commençait à en découvrir les germes en elle.

Voilà la cause indéfinie jusqu'alors de ces appréhensions, de ces angoisses qui, depuis que Jean était

Les Anecdotes Politiques

Xavier Boulanger

Qui n'a pas connu Xavier Boulanger, du comté de Bellechasse ? Un orateur celui-là. Je n'ai jamais connu un enfleur de grands mots et de phrases baroques plus intarissable.

Et voici un échantillon : — Messieurs les électeurs, s'écriait-il avec un geste sculptural et un coup de tête que n'aurait pas renié Danton, après les nobles et illuminés orateurs que vous venez d'entendre, il est bien saignant pour un pauvre cultivateur comme moi d'oser prendre la parole. Mais, sans vouloir comparer leur château de lumières et le palais de leur expérience au cabinet privé de mes réflexions personnelles. Je ne puis m'empêcher de vous répéter ici à huit clos ce que je voulais répéter en public, c'est que les sphères de notre beau comté sont beaucoup trop étroites pour la salubrité de nos finances. Et à qui devons-nous ce triste état de chose ? Je le dis avec un poignard dans le cœur, nous le devons au traité qui nous ont vilipendés, qui nous ont stéréotypés — oui, messieurs, l'expression n'est pas trop forte — je le répète, qui nous ont stéréotypés, jusqu'à ce que nous ayons été nous échouer avec le vaisseau de la confédération sur le roc et les tufs de la frénésie sociale. Mais consolons-nous, mes amis, je vois une ère nouvelle s'élever devant nos regards comme un arc-en-ciel qui porte dans sa main la palme sacrée de la concorde, de la fraternité, des réformes du progrès.

Et tout cela était débité avec un aplomb et un brio que lui aurait enviés le plus éloquent de nos hommes publics.

On conçoit qu'avec un pareil talent oratoire, notre individu ne pouvait manquer de se sentir piqué par la tarantule de l'ambition. Chaque fois qu'il se présentait une élection dans son comté, il faisait comme autre, sa cause raison ou pour un riement avant d'être rendue à l'arbitrage. C'était un excellent homme de parti, du reste, et il se retirait généralement de l'arène dans l'intérêt de la cause.

La dernière fois cependant, il se fit tirer l'oreille. Il ne se sacrifierait pas toute sa vie ; les autres devaient s'effacer à leur tour. Ses partisans finiraient par croire qu'il se vendait, etc.

Du reste, un comté rural peuplé exclusivement de cultivateurs devait être représenté au parlement par un cultivateur.

— Mais, objectait Charles Langelier, on ne va pas là pour labourer. — N'importe, pour bien représenter des cultivateurs, il faut connaître le métier.

Avec ça que je ne connais pas le métier, moi, le fils d'un cultivateur élevé sur une ferme.

— Ça ne fait rien, répliquait notre homme, faut la pratique.

— Pas nécessaire ! affirmait son interlocuteur ; et vous qui êtes un cultivateur d'expérience, vous seriez bien surpris si je vous en remontrais sur certaines affaires de votre profession.

— Sur des affaires d'habitants ? — Oui.

— Vous pourriez m'en remontrer sur des affaires d'habitants, vous ? — Certainement.

— Ah ! je vous en défie bien par exemple !

— Voulez-vous gager ? — Tout ce que vous voudrez.

— Tenez, faisons mieux : je vais vous poser une question qui a directement rapport au métier de cultivateur ; si vous ne pouvez pas y répondre et que je fasse, moi, à votre propre satisfaction, résignerez-vous ?

— Plus que ça je travaillerai en votre faveur.

— Votre parole d'honneur devant tout ce monde là ?

— Ma parole d'honneur devant M. le curé, si vous voulez.

— Eh bien, alors, dites-moi pour quoi les moutons noirs coûtent moins cher à élever que les moutons blancs.

— Ou avez-vous pris ça, que les moutons noirs, coûtent moins cher à élever que les moutons blancs.

— Il ne s'agit pas de savoir où j'ai pris ça, il s'agit de savoir ce que vous en dites.

— C'est de la blague : j'en ai élevé des deux couleurs, et les moutons noirs mangent autant que les moutons blancs.

— Pas du tout !

— Je vous dis que oui, moi.

— Tenez, avouez donc tout de

Le Catholicisme aux Etats-Unis

Le Rév. P. Gaston Septier, des Pères de la Miséricorde, qui exerce le saint ministère depuis quarante ans dans l'archidiocèse de New-York, a publié les données suivantes sur le catholicisme aux Etats-Unis, en 1906.

Il y a sept ans, il n'y avait dans ce pays qu'un seul diocèse, celui de Baltimore, établi le 6 avril 1789, érigé en archevêché le 8 avril 1808.

La Nouvelle-Orléans eut son premier évêque en 1793, et l'évêque de Baltimore consacra :

1. En 1808, le premier évêque de New-York, siège érigé en archevêché le 19 juillet 1859 ;

2. En 1810, le 1er novembre, Mgr de Cheverus, évêque de Boston, transféré à Montauban en 1824, et promu en 1826 à Bordeaux où il mourut cardinal le 10 juillet 1836 ;

3. La même année 1810, et le 4 novembre, fut sacré Mgr Benoît Flaget, de Contournat, près de Billons, en Auvergne, évêque de Bardonia, dans le Kentucky, siège transféré à Louisville, dans le même Etat, en 1841. — Nous citons l'honneur, dit le P. Septier, de servir la messe, en 1838, de ce dernier prélat, mort en odeur de sainteté le 11 février 1850.

Voici la statistique religieuse des Etats-Unis en 1906 :

augmentation de 1875,000 en 1905.

Les prêtres catholiques tant séculiers que réguliers sont au nombre de 14,484, soit de 627 de plus que l'an passé.

Il y a aux Etats-Unis : Un délégué apostolique du pape ; un cardinal ; 14 archevêques ; 90 évêques ; 21 abbés mitrés ; 10,789 prêtres séculiers et 3,695 religieux appartenant à divers ordres religieux.

Le nombre des églises catholiques aux Etats-Unis est de 11,814, soit 427 de plus qu'en 1905.

Il y a 86 séminaires.

Le chiffre des enfants qui fréquentent les écoles paroissiales est de 1,066,307.

Le nombre d'enfants élevés sous la direction catholique y compris les orphelins est de 1,329,668.

Il y a 869 institutions d'éducation supérieure, et le nombre d'institutions charitables est de 997.

Les archidiocèses de New-York et de Chicago comptent chacun 1,200,000 catholiques. Boston vient en troisième ligne avec 700,000 ; Brooklyn en un demi-million ; Philadelphie 485,000. La Nouvelle-Orléans tient la sixième place avec une population catholique de 450,000.

Les archevêchés sont : Baltimore, avec six suffragants et un vicariat apostolique ; Boston, avec 7 suffragants ; Chicago, avec trois suffragants ; Dubuque, avec 5 suffragants ; Milwaukee, avec quatre suffragants ; la Nouvelle-Orléans, avec huit suffragants et un vicariat apostolique ; New-York, avec 8 suffragants ; Oregon, avec cinq suffragants et une préfecture apostolique ; Philadelphie, avec 5 suffragants ; Saint-Louis, avec 5 suffragants ; San-Francisco, avec 3 suffragants ; Santa-Fé, avec 2 suffragants.

La ville de New-York a 131 églises catholiques, tout le diocèse 294 églises et 166 chapelles, 774 prêtres, 119 séminaristes, plus de 6,000 élèves des deux sexes dans les collèges et académies, et 40,254 dans les écoles paroissiales.

— JOURNAL FRANÇAIS

L'Autorité, grand journal quotidien français, fondé par le célèbre Paul de Cassagnac, homme d'état et un des plus grands journalistes du siècle dernier, journal qui est dirigé aujourd'hui par ses deux fils, Paul et Guy de Cassagnac. Prix : six mois \$3.00, un an \$7.00 ad. 117 rue Réaumur, Paris, France.

Le Catholicisme aux Etats-Unis

Le Rév. P. Gaston Septier, des Pères de la Miséricorde, qui exerce le saint ministère depuis quarante ans dans l'archidiocèse de New-York, a publié les données suivantes sur le catholicisme aux Etats-Unis, en 1906.

Il y a sept ans, il n'y avait dans ce pays qu'un seul diocèse, celui de Baltimore, établi le 6 avril 1789, érigé en archevêché le 8 avril 1808.

La Nouvelle-Orléans eut son premier évêque en 1793, et l'évêque de Baltimore consacra :

1. En 1808, le premier évêque de New-York, siège érigé en archevêché le 19 juillet 1859 ;

2. En 1810, le 1er novembre, Mgr de Cheverus, évêque de Boston, transféré à Montauban en 1824, et promu en 1826 à Bordeaux où il mourut cardinal le 10 juillet 1836 ;

3. La même année 1810, et le 4 novembre, fut sacré Mgr Benoît Flaget, de Contournat, près de Billons, en Auvergne, évêque de Bardonia, dans le Kentucky, siège transféré à Louisville, dans le même Etat, en 1841. — Nous citons l'honneur, dit le P. Septier, de servir la messe, en 1838, de ce dernier prélat, mort en odeur de sainteté le 11 février 1850.

Voici la statistique religieuse des Etats-Unis en 1906 :

augmentation de 1875,000 en 1905.

Les prêtres catholiques tant séculiers que réguliers sont au nombre de 14,484, soit de 627 de plus que l'an passé.

Il y a aux Etats-Unis : Un délégué apostolique du pape ; un cardinal ; 14 archevêques ; 90 évêques ; 21 abbés mitrés ; 10,789 prêtres séculiers et 3,695 religieux appartenant à divers ordres religieux.

Le nombre des églises catholiques aux Etats-Unis est de 11,814, soit 427 de plus qu'en 1905.

Il y a 86 séminaires.

Le chiffre des enfants qui fréquentent les écoles paroissiales est de 1,066,307.

Le nombre d'enfants élevés sous la direction catholique y compris les orphelins est de 1,329,668.

Il y a 869 institutions d'éducation supérieure, et le nombre d'institutions charitables est de 997.

Les archidiocèses de New-York et de Chicago comptent chacun 1,200,000 catholiques. Boston vient en troisième ligne avec 700,000 ; Brooklyn en un demi-million ; Philadelphie 485,000. La Nouvelle-Orléans tient la sixième place avec une population catholique de 450,000.

Les archevêchés sont : Baltimore, avec six suffragants et un vicariat apostolique ; Boston, avec 7 suffragants ; Chicago, avec trois suffragants ; Dubuque, avec 5 suffragants ; Milwaukee, avec quatre suffragants ; la Nouvelle-Orléans, avec huit suffragants et un vicariat apostolique ; New-York, avec 8 suffragants ; Oregon, avec cinq suffragants et une préfecture apostolique ; Philadelphie, avec 5 suffragants ; Saint-Louis, avec 5 suffragants ; San-Francisco, avec 3 suffragants ; Santa-Fé, avec 2 suffragants.

La ville de New-York a 131 églises catholiques, tout le diocèse 294 églises et 166 chapelles, 774 prêtres, 119 séminaristes, plus de 6,000 élèves des deux sexes dans les collèges et académies, et 40,254 dans les écoles paroissiales.

— JOURNAL FRANÇAIS

L'Autorité, grand journal quotidien français, fondé par le célèbre Paul de Cassagnac, homme d'état et un des plus grands journalistes du siècle dernier, journal qui est dirigé aujourd'hui par ses deux fils, Paul et Guy de Cassagnac. Prix : six mois \$3.00, un an \$7.00 ad. 117 rue Réaumur, Paris, France.

ATTENDU! ATTENDU!

Que la Grande Vente à Réduction se continue

CHEZ
BISSONNETTE & FRERE

Successeurs de D. O. BOURBEAU

Après trente jours de ventes à réduction, nous avons la preuve d'avoir donné satisfaction à nos clients puisque nous recevons de jour en jour de plus forts encouragements.

La clientèle augmentant, afin de donner la chance à tout le monde de profiter de nos bas prix, nous continuerons encore jusqu'au parfait écoulement du stock, à vendre à prix réduits.

Lisez attentivement la liste ci-jointe qui renferme quelques-uns de nos Bargains pour cette semaine.

Un beau lot de Mousselines Française de 15 cts la verge pour 10 cts.

Toute la semaine nous donnerons :

24 lbs Cassonade blanche pour	\$1.00
21 lbs Sucre blanc granulé	1.00
La graisse de choix en seu de 20 lbs	2.15
4 pièces de tapis Bruxelles Job la vg	50

C'est un lot acheté à bon marché

Il nous reste encore 70 paires pantalons que nous sacrifierons à	1.69
Un lot de jolies Portières en Damas valant de \$3.50 à \$4.00 la paire	2.49
Nous avons une Ligue spéciale de Corsets D & A gris et blancs avec jarretières à	39

VENDREDI ET SAMEDI

Très beaux rideaux en dentelle de 31ygs long par 60 pes large valant \$1.50 la paire... 99
La balance de nos soies la vg... 13
Nous avons reçu un char de farine Ogilvie et toute la ligne dans le son, farine, moules et farine à engrais.
N'oubliez pas que nous n'avons qu'un seul prix, et donner pleine et entière satisfaction à nos clients est notre seul but.

Toujours chez

BISSONNETTE & FRERE

Reconnaissance d'une Mère

Mme V. Cheoret, de Saint-Benoit, Qué., écrit ce qui suit : « C'est animée des sentiments de la plus profonde gratitude que je vous écris pour vous dire ce que les Tablettes Baby Own ont fait pour mon bébé. Lorsque je commençai à lui faire prendre les Tablettes, il était si maigre et si dépéri qu'il avait l'air d'un squelette. Sa digestion n'allait pas ; il était constipé et pleurait jour et nuit. Je me procurai une boîte de Tablettes Baby's Own et dès le commencement, elles lui firent beaucoup de bien. Il digérait mieux ce qu'il prenait ; ses intestins fonctionnaient comme il faut ; son sommeil était naturel ; il ne pleurait plus et se mit à engraisser. J'en achetai une autre boîte et je suis heureuse de dire que, avant qu'il les eût toutes prises, il jouissait d'une parfaite santé, et qu'aujourd'hui c'est un gros enfant grassouillet. Je garde toujours à la maison une boîte de Tablettes et je conseillerais à toutes les mères de faire comme moi. Voilà qui vous donnera une idée des centaines de lettres semblables venant de toutes les parties du Canada à l'adresse des Tablettes Baby's Own. Les Tablettes guérissent tous les maux bénins des bébés et des jeunes enfants et ne sont nullement à craindre, vu qu'elles ne contiennent pas la moindre particule d'opiat ou de narcotique. Vendues par les marchands de remèdes, ou par la poste à 25 cents la boîte, de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS.

LAVERGNE & BEAUDRY
Avocats
ARTHABASKA

L. R. LAVERGNE, L.L.B.
P. A. BEAUDRY, M. L. L.
Ancien Bureau de LAURIER, LAVERGNE & COTÉ, rue de l'Eglise.

PERRAULT & PERRAULT
AVOCATS
ARTHABASKA, P. Q.

Bureau : Rue de l'Eglise.
J. E. PERRAULT GUSTAVE PERRAULT

J. F. WALSH, B. A.
Avocat
ARTHABASKA, P. Q.

Bureau : En face du Bureau de Poste

LAVERGNE & GARNEAU
NOTAIRES
ARTHABASKA

L. LAVERGNE, N. P. C. R. GARNEAU, L.L.L.

P. A. B. FEENEY, B. A. M. B.
NOTAIRE

STANFOLD, P. Q.
ASSURANCE VIE ET FEU
Ancien bureau de J. A. HEBERT.

C. A. GAUVREAU
NOTAIRE
Agent de la Cie d'Assurance la "Queen"

STANFOLD

J. F. PARÉ
NOTAIRE
ST-CYRILLE DE WENDOVER

J. E. Blondin, M. D. L.
Médecin-Chirurgien
Rue de l'Eglise Arthabaska, P. Q.

Docteur W. LaRoche
Médecin-Chirurgien
WARWICK, P. Q.

Vin St-Michel
excite l'appétit.

Dr G. H. Desjardins

Gradué des Universités de Rome et de Victoria

Spécialiste pour les maladies des yeux.

Bureau : 500 rue St-Denis, MONTREAL, P. Q.

Tel. Est 1840.

Dr. P. A. Gastonguay

Elève des hôpitaux de Paris, Berlin, Vienne et Londres.

Spécialités : Maladies des femmes et des enfants.

Heures de consultation : 2 à 5 hrs. P. M. et 7 à 8 hrs. P. M.

Téléphone 1881.
59 rue St-Ursule, QUÉBEC.

A. L. DUFRESNE

INGENIEUR CIVIL
Arpenteur Provincial et Fédéral.

Membre de l'Association des Ingénieurs Civils du Canada

SOLLICITEUR DE BREVETS
Bureau : 551 rue King.

SHERBROOKE, P. Q.
Téléphone Bell 349.
Téléphone Skinner, No 60.

Emm. CHAMPAGNE

Artiste-Photographe et Orfèvre

Ste-Clotilde de Horton, P. Q.

A toujours en mains les montres Waltham et bijoux de toutes sortes.

Il se charge de toute ouvrage d'orfèvrerie et de photographie.

FELIX CORMIER, L.L.B.

NOTAIRE
Commissaire de la C. S. D. A.

Assurance : vie et feu.
Secrétaire-Trésorier
WICKHAM OUEST, P. Q.

SANTAL MIDY

Inoffensif, d'une pureté absolue, guérit en 48 heures les écoulements qui exigent autrefois des semaines de traitement par le copahu, le cubèbe, les opiate et les injections.

SANTAL MIDY

48 HEURES

les écoulements qui exigent autrefois des semaines de traitement par le copahu, le cubèbe, les opiate et les injections.

Les Vacances

Nous voilà, enfin, en pleine saison de vacances, de villégiatures et de manœuvres militaires; puis suivront les récoltes. Les vacances! Oh! jeunes qui allez entrer dans la vie, jouissez en plénitude; laissez votre corps boire à pleins poumons, l'oxygène vivifiant du beau Canada; développez ce corps par des exercices et des jeux répétés, sans crainte de fatigues; reprenez les leçons et devoirs de la saison finie afin de ne jamais l'oublier; préparez vos leçons et devoirs de rentrée, afin d'être prêts à la lutte scolaire; travaillez sans cesse; apprenez sans cesse; apprenez toujours; apprenez toujours afin de bien comprendre ce que tant qu'il reste quelque chose à savoir, on ne sait rien, et que pour devenir et rester toujours un bon Canadien, il faut aimer par dessus tout: Dieu et Patrie, car toute la vie d'un mortel se résume partout, en ces seuls deux mots qui comprennent tout. Villégiatures! Oh! vous les heureux de la terre, qui allez, comme des écoliers en vacances, jouir, dans nos belles campagnes, d'un repos bien mérité, bien gagné, bien nécessaire, qui, en débandant là, un peu, l'arc de vos travaux et de vos soucis, afin de reprendre allègrement la lutte sociale et des affaires, — pensez, pensez si peu que ce soit, au milieu de vos justes joies et plaisirs, à ceux, et ils sont nombreux, ceux-là, qui restent peiner et souffrir; rappelez-vous que Dieu récompense toujours, même un verre d'eau donné en son nom, et que toujours aussi, Dieu, qui est immuable, rend cent fois le bien que l'on a fait à ses pauvres. Soldats! Oh! vous, les défenseurs et soutiens de la Patrie, travaillez, exercez vous ferme, c'est nécessaire à votre développement; aimez et suivez vos chefs, ils ont toute la responsabilité; et, souvenez-vous sans cesse qu'une patrie sans défenseurs capables et ardents, c'est le désastre. Pour vous aussi, soldats, Dieu et Patrie, c'est tout le drapeau, c'est le drapeau unique déployé haut et ferme, devant lequel tous les fronts doivent s'incliner et pour lequel, tous ceux qui le tiennent, le suivent, le défendent, vivront éternellement pour la gloire.

Sproule, Maréchal & Co.

Dis moi qui tu hantes ?

M. Borden démissionnerait pour éviter de se faire décapiter par les siens

Ah le joli gâchis, et l'étrange accouplement! Les mangeurs de prêches catholiques, les plus terribles s'en donnent à cœur joie, dans le camp conservateur et notre clergé aurait mille à partir avec eux, si ces bronzes avaient autant de puissance que de venin. Je ne donnerais pas deux sous du trône de Pie X, si Sam Hughes, les Sproule, les McLean, les Roble avaient quelque pouvoir en la matière.

Les attaques les plus virulentes de Sam Hughes, contre les catholiques, ont à peine cessé de résonner bruyamment à la Chambre des Communes d'Ottawa, à peine McLean et Roblin ont-ils fini de donner la fessée à cet intrigant de Borden qui, en bonne hypocrite fin mine: Oh, la mine de Borden! de défendre le clergé, à peine tout ce glapissement de chacals anticatholiques s'est-il calmé, que voilà le Dr Sproule le grand chef Orangiste et conservateur en vue, qui lance le cri de guerre contre Rome, le Pape et notre clergé canadien-français. C'est d'après lui "un signe de servage qui met en danger les intérêts vitaux du pays que de voir des canadiens-français aller au Vatican. Ils n'y pourront recevoir que des ordres et des conseils subversifs aux intérêts du Canada."

Ce n'est plus de la colère, c'est de la rage anticatholique qui anime les Sam Hughes, les McLean, les Sproule, etc.; pour eux le clergé catholique voilà l'ennemi. Borden essaie bien de les calmer, sachant que ce bout d'oreille qui dépasse n'est pas pour rendre la vigneur au parti conservateur déjà décrépit; mais il ne réussit guère et en arrive à cette conclusion, qui va devenir une réalité: "Vogue la galère je lâche mon poste de chef conservateur in partibus."

Entre temps que font les catholiques comme Maréchal, Bergeron, Bourassa, etc.? Ils sont compères et compagnons avec la clique Sproule-Hughes etc. Ils mijotent, inter pocula des complots, pas dangereux d'ailleurs, avec les Papophobes ci-dessus.

"Dis moi qui tu hantes
Je te dirai qui tu es."

Dernière heure.—M. Borden a lâché l'aiguillon insigne du commandement. Sproule a été appelé près de Maréchal et Monk déserte.

M. Urbain Ledoux

M. Urbain Ledoux, ancien consul américain aux Trois-Rivières, puis consul à Prague, vient de donner sa démission, pour accepter la présidence d'une compagnie manufacturière aux Etats-Unis. Il a refusé l'offre que lui faisait son gouvernement de l'important consulat de Santos, Brésil.

Sir Charles Tupper

Londres.—Sir Charles Tupper, qui souffre depuis quelque temps d'une maladie interne, a décidé, sur l'avis du médecin du roi, Sir Douglas Powell, d'aller passer une semaine dans un hôpital, où il subira une opération. Son excellente constitution lui promet un prompt retour à la santé.

Il est quelque chose qui serait plus affreux cent fois que la mort, ce serait l'infirmité. Je ne crains pas l'infirmité. Ce n'est pas une vaine jactance d'affirmer que les canadiens-français sont égaux à n'importe quelle race. Mais il ne suffit pas d'avoir les talents et les aptitudes, il faut les développer par l'instruction, par l'activité, par l'énergie, par la frugalité, par toutes ces qualités maîtresses qui distinguent un degré si éminent, la forte race qui partage avec nous le Canada. Craindre? Nous n'avons rien à craindre, si nous savons envisager en face les droits et les devoirs que nous impose notre condition présente, si tout en étant fidèle au respect que nous devons à nous-mêmes, au sang qui coule dans nos veines, nous savons en même temps nous mettre au rang des plus avancés et n'oublier jamais qu'avant tout, nous sommes citoyens du Canada, et que notre but est d'établir une nation, une nation non pas seulement sur les bords du St-Laurent, mais une nation qui couvre le continent depuis l'île du Prince Edouard jusqu'à l'île de Vancouver, et qui rassemblera sous l'aile puissante de la liberté, tous les éléments que la Providence y a groupés.

WILFRID LAURIER.

Dans toutes les luttes les canadiens doivent se rappeler qu'ils ont la même patrie pour mère. S'ils veulent constituer une grande nation il leur faut créer et développer parmi eux de nobles idées et de nobles sentiments de patriotisme. Toutes les races et toutes les croyances sont égales aux yeux de la loi sur ce sol libre d'Amérique et ce serait un crime de lèse-nation que de soulever ces questions brûlantes propres à provoquer les conflits regrettables qui ont bouleversé les peuples européens pendant de longues années. Soyons de notre pays et de notre siècle et employons notre énergie à développer nos ressources au lieu de la dépenser dans des luttes stériles et ridicules.

Nous devons surtout travailler à nous rendre dignes de la grande mission que nous sommes appelés à accomplir sur cette terre libre d'Amérique et pour cela nous devons nous inspirer des belles traditions de patriotisme des grands jours d'autrefois. Ce patriotisme doit être éclairé, sincère, généreux, mais il ne doit pas être exclusif: l'amour de son pays n'implique pas la haine des autres peuples. On prouve moins son patriotisme sur le champ de bataille, en tuant ses semblables, en ruinant et dévastant, qu'on le prouve au sein de la paix, en encourageant la culture des arts, en aidant l'œuvre si belle et si grande de la colonisation, en développant les ressources de l'agriculture, en améliorant le sort du peuple, en lui donnant de bonnes loix, en soulageant ses misères et en l'aidant à supporter les lourds fardeaux de la vie. Le véritable patriotisme, a dit un homme d'Etat, consiste à enrichir son pays plutôt qu'à ravager les pays voisins.

HONORÉ MERCIER.

"Il ne suffit certes pas pour avoir et prouver du patriotisme de célébrer pompeusement et joyeusement le 24 juin de chaque année, la fête nationale. Ce n'est pas avec des bannières, des drapeaux, des tentures multicolores, des éclats de fanfares et des discours sonores que démentent trop souvent les actes et les attitudes de toute l'année, même de toute la vie, qu'un peuple affirme pratiquement son patriotisme, son attachement et son dévouement à la cause nationale. Ceci, c'est une manifestation excellente en soi, mais passagère du sentiment national: cela ne suffit pas. Ce qu'il faut, c'est la démonstration vivante, pratique, tout le long de l'année, tout le long de la vie, de son attachement et de son dévouement à sa race, chaque fois que ses intérêts le réclament. Or, pour être patriote de cette façon, qui est la seule bonne, il faut de l'esprit public, c'est-à-dire l'intelligence du bien commun et la disposition habituelle et énergique à le procurer dans la mesure de ses forces, de ses ressources et de sa situation sociale."

L'abbé BOURASSA.

"Et vous, jeunes gens, étudiez avec courage, et ne vous laissez pas. L'avenir est à vous; à vous le monde; préparez-vous à le saisir en outillant bien vos intelligences, en élevant vos cœurs. A vous l'avenir si vous gardez bien cette devise qui renferme un programme complet pour la lutte de la vie: "Croire savoir et vouloir." Vous pouvez aspirer aux plus hautes destinées, si vous avez la foi, la science et la volonté. Et le souhait le plus sincère que je puisse vous exprimer c'est que la sève de la vitalité que vous possédez ne fasse que grandir l'héritage d'honneur, de courage et de gloire que nos ancêtres nous ont légué."

J. A. CHAPLEAU.

"Nous n'avons pas le droit, disait un orateur français, de ne pas être un grand peuple; nous devons être grands d'abord parce que nous sommes les fils d'hommes qui ont été grands entre tous; nous sommes les descendants de générations qui ont fait l'histoire de France, la plus glorieuse peut-être des histoires de l'Europe; et nous devons être grands et puissants parce que, placés comme nous le sommes sur la carte du monde, si nous ne jouons pas un des premiers rôles sur la scène, nous disparaîtrons."

"Inutile de faire l'application de ces éloquents paroles qui semblent avoir été dites pour nous. Je me contenterai d'y ajouter deux ou trois mots: Nous aussi, nous sommes les fils d'hommes qui ont été les représentants de la France, de deux France glorieuses, l'ancienne et la nouvelle; nous aussi nous sommes placés dans de telles conditions qu'il nous faut être grands afin de conserver le respect des fortes races au milieu desquelles nous vivons, afin qu'elles n'aient pas le droit de dire que nous ne sommes pas les dignes fils de nos ancêtres." L. O. DAVID.

Nos classes rurales sauront certainement gré au gouvernement Gouin, de la sollicitude qu'il leur porte, en voulant améliorer nos routes rurales et faisant voter à la dernière session, une loi accordant une subvention annuelle aux municipalités locales et rurales qui se chargeront de la confection et de l'entretien des chemins d'été.

Ce projet de loi a été accueilli de la manière la plus sympathique par la chambre entière, et par les conseils de Villages et de Paroisses.

Dans le passé, la Province de Québec a payé près de \$17,000,000 de subventions aux chemins de fer qui font communiquer les bourgades de la campagne aux grandes villes et les villages entre eux. C'est un grand service que nous devons rendre à nos concitoyens, en leur permettant de bénéficier de la campagne aux grandes villes et des chemins de fer.

Nous ne saurions trop féliciter l'Honorable M. Gouin, d'être le parrain d'une telle loi, tout à l'avantage du cultivateur.

Nous extrayons les remarques suivantes d'un pamphlet publié dernièrement par le Ministère de l'Agriculture sur la nécessité des bonnes routes dans la Province de Québec:

Dans toutes nos campagnes, les cultivateurs sont d'accord pour désirer des bons chemins, ils en connaissent les avantages, non seulement au point de vue des facilités de transport de leurs denrées, de la plus grande rapidité avec laquelle ils peuvent se faire, non seulement encore au point de vue des charges plus considérables qu'un même cheval peut transporter, mais aussi, à cause de l'économie réalisée dans l'entretien des attelages et des voitures.

Et, cependant malgré tous ces avantages indiscutables, il faut bien avouer que généralement personne n'est pressé de réaliser en fait de voirie ce qu'il désire. C'est à qui, comme on dit vulgairement ne mettra pas la main à la pâte.

C'est pour remédier à cet état de chose déplorable que, malgré les charges considérables qu'il a à supporter pour les chemins de fer et malgré aussi un budget restreint, le gouvernement actuel n'a cependant pas hésité à favoriser un mouvement d'amélioration de nos routes rurales en accordant aux municipalités qui voudront mettre leurs chemins sous leur contrôle, une prime sérieuse d'encouragement. Que nos cultivateurs se réunissent, qu'ils discutent froidement en prenant les renseignements auprès de ceux qui, ayant eux, n'ont pas hésité à se charger de l'entretien des routes et ils verront que la dépense à encourir sera relativement minime en comparaison des services qu'ils sont en droit d'en attendre. Que l'on ne se rebute donc pas aux difficultés du travail comme on l'a fait trop de fois. Toute entreprise nouvelle offre d'autant plus de difficultés que ceux qui s'en chargent n'ont pas l'habitude des travaux, et, il faut bien le constater, trop souvent nos cultivateurs se sont découragés faute d'expérience, mais lorsque avec le nouveau système chaque cultivateur pourra au quotidiennement d'entretien des routes, lorsque les travaux seront donnés par adjudication, oh alors ces difficultés de main-d'œuvre n'existeront plus et les cultivateurs pourront exiger, de l'adjudicataire ou de l'entrepreneur, qu'il exécute fidèlement les conditions du contrat. Alors nous aurons de bonnes routes et les gens de nos campagnes, suivant l'exemple des municipalités des Cantons de l'Est dont nous avons parlé plus haut, seront trop heureux, pour quelques piastres, de s'être procuré de grandes facilités de voiture sur tout en réalisant des économies sur l'entretien de leurs voitures et de leurs harnais.

Encore une fois c'est l'intérêt indiscutable de nos populations rurales, des conseils municipaux, de prendre en sérieuse considération cette question, froidement, sans parti pris et il n'y a pas de doute, qu'après étude approfondie, l'on arrivera à se débarrasser des errements du passé et alors la voirie de notre province devra se transformer et s'améliorer.

Un anniversaire pour Sir Wilfrid Laurier

Il y a eu hier vingt ans, le 23 juin 1887, Sir Wilfrid Laurier, cédant aux instances du parti libéral fit connaître aux députés du parti à Ottawa qu'il acceptait la position de chef du parti qui lui avait été offerte unanimement le 7 juin précédent.

Ces vingt ans de la vie de Sir Wilfrid Laurier ont été rudes et laborieux mais ils lui ont donné une belle compensation en triomphes, en popularité, en prestige.

Le parti libéral n'a jamais été si puissamment secondé dans l'application de ses principes, le pays n'a jamais été si uni, si harmonieux, si prospère, n'a jamais progressé aussi rapidement que depuis les vingt-cinq années que Sir Wilfrid Laurier dirige le parti et les dix années qu'il administre les affaires du pays.

Et tous les Canadiens, à quelque parti, à quelque race qu'ils appartiennent, qui peuvent mesurer la distance parcourue par le Canada, de 1887 à 1907, souhaiteront du fond du cœur que Sir Wilfrid Laurier reste encore longtemps chef du parti et chef du pays.

Notre Rédacteur

Notre rédacteur s'absentant pour un long voyage en Europe, pour sa santé, M. Paul Beaudry, avocat, de la société LaVergne & Beaudry, le remplacera jusqu'à nouvel ordre.

Un grand nombre de nos lecteurs connaissent déjà M. Beaudry de réputation. Nous ne doutons pas que cet excellent avocat fasse un bon rédacteur.

Sa Seigneurie l'Honorable Philippe Demers, de Sherbrooke, est retournée mardi soir, après avoir présidé un terme spécial de la Cour Supérieure.

Le servant magistrat a siégé les 21, 22 et 25.

Notre directeur M. Louis Regaud LaVergne, avocat, est parti hier midi pour Québec.

M. LaVergne doit s'embarquer aujourd'hui à 3 heures p. m., à bord du paquebot "Empress of Britain" de la ligne du Pacifique, pour un voyage de plusieurs mois à travers l'Europe.

Notre ami est accompagné de M. Emile Tessier, d'Edmonton.

Il doit visiter l'Angleterre, la France, la Suisse, l'Italie et l'Espagne.

Nous leur souhaitons un heureux voyage.

M. et Mme Georges Méthot, de Trois-Rivières, étaient en visite chez M. J. E. Méthot, C. R., dimanche.

Melle Desmarais, de Montréal, est chez Mme Badgley, sa tante, pour quelques temps.

Mme et Melle Gélina sont revenues d'une promenade à St-Hyacinthe.

M. P. H. Côté, C. R., et son fils, Louis-Philippe, sont allés à Québec, mercredi, assister aux funérailles de leur cousin, M. Philippe Malouin C. R.

Melle Joséphine St-Pierre, de Lawrence Mass, est en visite chez Mme C. J. Powell.

Melles Concorde et Jeannette Roussseau, de Trois-Rivières, étaient de passage chez Mme Badgley, cette semaine.

M. le notaire LaVergne M. P., est allé à Québec, mercredi, assister aux funérailles de M. Philippe Malouin C. R.

M. et Mme Calixte Leblanc, Sr., sont revenus d'un voyage à Montréal.

Melle Jeanne Pepin et M. Robert Laurier sont allés à Montréal, mercredi.

Les Dames de la Congrégation sont parties mercredi pour leur retraite à St Roch de Québec.

M. le notaire J. L. Tourigny, de Gentilly, était en visite chez M. Hector Pepin, samedi.

Nos jeunes militaires, MM. Dorais Méthot et Fernand Ouellet sont partis pour le camp à Trois-Rivières.

M. F. S. Tourigny, C. R., et Alfred Désy, de Trois-Rivières étaient en ville, samedi.

M. Jos. LaVergne, de Québec, était ici samedi.

Mme L. U. Talbot, de St Joseph de Beauce est en promenade chez Mme T. Mabeu. Elle est accompagnée de ses deux enfants, Melle Carmen et Gaston.

Melles Jeannette et Concorde Roussseau, de Trois-Rivières et Juliette Brosnan, de Québec, étaient en visite jeudi chez Melles Méthot.

Mme Alfred Roy est partie vendredi pour un voyage à Lambton.

M. Venceslas Dionne, négociant de St Georges de Beauce, était de passage à nos bureaux, mardi.

MM. Alexis, Benjamin Pepin, et Robert Laurier, étudiants, sont revenus de Montréal pour passer les vacances dans leur famille.

M. A. Lefebvre, de Montréal, étudiant au Mont St-Louis, était l'hôte de M. Lucien Quésnel, mardi.

M. et Mme Gustave Perrault sont revenus de Montréal, aujourd'hui.

Montréal, 20 juin, 1907.
P. BONHOMME, Ecr.,
Gérant-Général de la Sauvegarde,
Montréal.

Cher Monsieur,

J'accuse réception de votre honoree en date de ce jour, avec le chèque de cinq mille dollars, payable à l'ordre de ma fille, Gabrielle LaVergne, pour acquitter la police No 3041, et je vous transmets la quittance signée par ma fille, devant deux témoins, au dos de la police, vous remerciant de votre promptitude à régler cette réclamation.

Veillez me croire
Votre tout dévoué,
(Signé) J. LAVERGNE.

ENCRE DE CHINE, pour marquer le linge, à vendre au bureau de L'UNION DES CANTONS DE L'EST.

NOUVEAU MEDECIN

Nous avons eu à nos bureaux mercredi dernier, la visite de M. Arthur Dumas. M. Dumas vient de subir avec grand succès son examen de docteur en médecine à l'Université Laval à Montréal.

C'est un jeune qui promet et à qui nous souhaitons plein succès dans sa nouvelle carrière.

M. Dumas passera un an à l'Hôpital Général d'Ottawa, comme chef-interne, avant de se livrer définitivement à la pratique de la médecine.

Achetez peau de cheval si tu veux moi j'achète Fit Reform chez Ouellet.

Mercredi, le 26 juin, la Cour d'Appel, composée des honorables juges Taschereau, Lavergne, Blanchette, Tremholme et Cross, a rendu des jugements à Québec. Parmi ces jugements il y en a quatre qui intéressaient notre district.

Il y avait eu appel de quatre jugements rendus à Arthabaska par l'honorable juge Malouin. Ces quatre jugements ont été confirmés par la Cour d'Appel. Voici les causes:

La corporation de la paroisse de St-Christophe, contre la corporation du comté d'Arthabaska et Antonio Houle et autres mis en cause.

Un certain nombre de cultivateurs du rang de Chicago d'Arthabaska, appelé "Rang de Chicago" s'étaient adressés, en octobre 1904, au conseil municipal de St-Christophe d'Arthabaska, pour obtenir l'ouverture d'une route et la construction d'un pont sur la rivière Nicolet, afin d'avoir une sortie plus convenable que celle qu'ils ont actuellement. Le conseil de St-Christophe nomma un surintendant, M. Pierre Dumas, qui refusa l'ouverture de la route et la construction du pont. Les cultivateurs du rang de Chicago en appelèrent au conseil du comté d'Arthabaska. Le conseil de comté maintint la décision de M. Pierre Dumas par un vote de 10 contre 8. Les cultivateurs du rang de Chicago revinrent de nouveau devant le conseil de St-Christophe, demandant l'ouverture de leur route et la construction du pont. M. Chalifour, de Warwick, fut nommé surintendant et dressa procès-verbal ordonnant l'ouverture de la route et la construction du pont. Le conseil municipal de St-Christophe refusa d'homologuer ce procès-verbal. Il y eut appel par les cultivateurs du rang de Chicago, devant le conseil de comté. Ce dernier cassa la décision du conseil municipal de St-Christophe et homologua par un vote de 19 contre 2, le procès-verbal de M. Chalifour. C'est alors que la corporation de la paroisse de St-Christophe d'Arthabaska poursuivit le conseil du comté d'Arthabaska en mettant en cause les cultivateurs du rang de Chicago qui avaient demandé la route et le pont. La corporation de St-Christophe prétendait que la résolution passée par le conseil de comté pour homologuer le procès-verbal de Chalifour, était nulle et illégale, parce que le conseil de comté s'était déjà prononcé contre la route et le pont et qu'il ne pouvait plus revenir sur sa décision; parce que cette résolution avait été obtenue par une influence indue, exercée sur le conseil de comté; parce que le plan et devis faits par le surintendant n'étaient pas compréhensibles et ne pourraient pas être exécutés et que le pont ne pourrait pas être mis à la charge de la corporation, mais seulement à la charge de ceux qui le demandaient, et que d'ailleurs cette route et ce pont n'étaient nullement nécessaires.

Après une longue enquête qui dura 10 jours et l'audition d'environ 60 témoins, la Cour Supérieure d'Arthabaska présidée par l'honorable juge Malouin, renvoya l'action de la corporation de St-Christophe.

C'est ce jugement que la Cour d'Appel vient de confirmer, tous les juges étant unanimes. La Cour d'Appel a renvoyé l'action de la corporation de St-Christophe en décidant qu'il n'y avait pas chose jugée et que le conseil de comté avait le droit d'homologuer le procès-verbal de Chalifour, malgré qu'il n'aurait accepté quelques mois auparavant, le rapport de M. Pierre Dumas; qu'il n'y avait pas eu d'influence indue, mais que le conseil de comté avait rendu librement sa décision; que d'après la réception faite, la route et le pont demandés étaient nécessaires; que c'était à la corporation de St-Christophe de construire le pont et non aux intéressés du rang de Chicago; que le plan et devis étaient suffisants pour la construction de ce pont et que d'ailleurs s'il manquait quelque chose c'était à la corporation de St-Christophe à y voir et à y remédier, en passant le contrat qu'elle devra faire avec l'entrepreneur du pont.

La résolution du conseil de comté homologuant le procès-verbal de M. Chalifour, a donc été maintenue. Le conseil de comté a eu gain de cause, ainsi que les intéressés du rang de Chicago qui demandaient la route et le pont.

M. Eugène Crépeau représentait la corporation de St-Christophe, et MM. Perreault & Perreault représentaient la corporation du conseil de comté et les intéressés du rang de Chicago.

Dans la cause de A. Brunelle contre la corporation de Princeville et Talbot et autres mis en cause, il s'agissait d'une action intentée par Brunelle pour faire casser une résolution de la corporation de Princeville qui accordait en 1906 une licence d'auberge à M. Balzan Talbot et à M. Boisvert. Brunelle prétendait qu'une licence n'aurait pas dû être accordée à MM. Talbot et Boisvert, parce que lorsque leurs certificats furent confirmés il y avait devant le conseil une requête signée par la majorité des électeurs résidents s'opposant à l'octroi de toute licence dans Princeville.

Il y avait à Princeville à cette époque 150 électeurs; la majorité absolue était donc de 80: Lorsque MM. Talbot et Boisvert demandèrent l'octroi d'une licence, une requête signée par 100 électeurs fut présentée au conseil; mais le conseil retrancha de cette requête le nom de onze personnes qui n'avaient pas le droit de signer comme électeurs et, de plus, les noms de 15 autres qui avaient donné une signature contradictoire en signant les certificats de MM. Talbot, Boisvert et Després, à l'effet de demander au conseil l'octroi d'une licence. En tout 26 noms furent retranchés. Il ne restait donc sur la requête en opposition que 74 noms. Ce n'était plus la majorité absolue et le conseil accorda la licence.

La Cour de première instance présidée par l'honorable Juge Malouin, avait

La Cour d'Appel vient de confirmer ce jugement et donner gain de cause à la corporation de Princeville. L'honorable juge Trenholme dissident.

M. Adolphe Maillhot représentait M. Brunelle et MM. Perreault & Perreault représentaient la corporation de Princeville et les mis en cause.

Dans la cause de Moise Proulx contre David Ephrem Bruneau et Florido Bruneau, un immeuble appartenant à Moise Proulx fut saisi et vendu le 16 mai 1905 à la poursuite de Cléophas Genest. Cette vente a rapporté la somme de \$1,225.00 qui furent déposés à la Cour pour distribution. Les intimés Bruneau à qui il était due une somme de \$800.00 que Moise Proulx avait transportée à leur auteur Antoine Ephrem Bruneau, firent une opposition afin de conserver demandant à être colloqués au marc la livre avec les autres créanciers de Moise Proulx.

Moise Proulx contesta cette opposition, alléguant qu'il ne devait pas cette somme de \$800.00, parce qu'il avait déjà payé une somme de \$150.00 et que c'était la faute des intimés s'il n'avait pas été payé d'un acompte du déjà depuis quelque temps, en n'allant pas enchérir à la vente de l'immeuble qui leur avait été hypothéqué pour garantir cette somme de \$800.00.

La Cour de première instance présidée par l'honorable juge Malouin, avait renvoyé la contestation de Moise Proulx et maintenu l'opposition des intimés Bruneau.

La Cour d'Appel vient de confirmer ce jugement, l'honorable juge Trenholme dissident.

MM. Crépeau et Crépeau représentaient M. Proulx et MM. Perreault & Perreault représentaient les intimés Bruneau.

Dans la cause Poirier vs Grégoire il s'agissait d'une action pour faire annuler la vente d'un engin à gazoline.

Le jugement de première instance rendu par l'honorable juge Malouin, avait renvoyé l'action de Poirier, refusant d'annuler la vente de cet engin à gazoline.

La Cour d'Appel vient de confirmer ce jugement, donnant gain de cause à l'intimé Grégoire.

MM. Crépeau et Crépeau représentaient M. Poirier et M. L. J. Houde représentait M. Grégoire avec M. J. E. Méthot comme conseil.

Emmerson contre Crockett

Fredericton, N. B.—L'honorable juge Landry a donné, cet après-midi, sa décision sur les motions de la Couronne et de la défense.

Il a refusé la motion de la Couronne pour un ajournement et a refusé aussi la motion de la défense que M. Crockett soit libéré, mais qu'il soit admis à caution sous son propre cautionnement, pour comparaître au prochain terme de la cour.

lieu en janvier prochain.

D'ici là, la Couronne pourra présenter à la Cour Supérieure son appel sur la question de droit.

LE PRINCE FUSHIMI

Kingston, Ont.—Le prince japonais Fushimi a envoyé une lettre de remerciements à Sir Richard Cartwright qui actuellement remplace Sir Wilfrid Laurier.

Le prince remercie en termes chaleureux le gouvernement du Canada, de la réception toute amicale dont il a été l'objet et il espère que les relations entre le Canada et le Japon ne seront que plus étroites à l'avenir.

La lettre est signée du prince lui-même.

Si tu t'habilles en poil de chameau, c'est ton affaire, moi j'achète Fit Reform chez Ouellet.

M. Philippe Malouin C. R., est mort subitement lundi vers les 4 heures de l'après-midi, à l'Hôtel-Dieu de Québec, d'une congestion cérébrale.

Ce décès inattendu a causé une pénible sensation surtout dans la ville de Québec où le distingué défunt était universellement connu et estimé.

M. Philippe Malouin était le notaire de la Cour Supérieure à Québec, le frère de l'honorable Juge Malouin de MM. Auguste Malouin assistant greffier de la cité, Horace et Oscar Malouin. Il était âgé de 52 ans.

Il laisse trois fils, MM. Paul, Jacques et Marcel et une fille Melle Marguerite.

A Sa Seigneurie l'Honorable Albert Malouin ainsi qu'à la famille éplorée, nous offrons nos vives condoléances.

Les funérailles ont eu lieu hier matin à Québec au milieu d'une assistance nombreuse.

La Situation de Terrebonne

Et l'Empire Britannique

Le nom de Sir Robert Bond est un de ceux dont on parle dans l'Empire britannique.

L'attitude du Premier ministre de la petite colonie de Terrebonne, à la dernière Conférence Impériale, a été des plus intéressantes.

Avec Sir Wilfrid Laurier et M. Deakin que le prestige personnel et l'importance de leurs colonies mettaient au premier rang,—avec le général Botha à qui les souvenirs de la dernière guerre communiquaient un haut intérêt,—le représentant de Terrebonne attiré la majeure partie de l'attention.

A tel point que la presse, dont la tendance est presque toujours d'amplifier les événements, lui a fait jouer un rôle tout de vivacité, d'audace et de présomption.

Mais le temps, qui brunit les éclatantes couleurs d'un tableau, a vite donné à ces incidents leur ton naturel.

La vérité, c'est que le Premier ministre a réclamé sans amertume ni violence, mais avec une digne fermeté, les droits de sa petite colonie de pêcheurs.

Terrebonne vit de ses pêcheries, et toute question dérivant de cette industrie est d'un intérêt vital pour elle.

D'autre part, ainsi que nous l'avons déjà laissé entendre, la diplomatie anglaise, s'appuyant sur une certaine modération américaine pour la possession pacifique du Canada, va parfois jusqu'à la faveur excessive à l'endroit des Etats-Unis, et ce, au détriment des colonies.

Les protestations de Terrebonne ont un accent qui sied à toute colonie autonome.

Elles proclament le droit stable de toute colonie, jouissant du "self-government", de régler à son gré ses affaires internationales.

poitrines canadiennes, l'rs du règlement des frontières de l'Alaska.

Et, tout en témoignant de notre entier respect et de notre pleine et loyale confiance vis-à-vis de la mère patrie, nous nous joignons aux Terrebonnais pour acclamer en leur Premier Ministre celui qui, semblable à Sir Wilfrid, a affirmé devant les impérialistes et les conservateurs de Westminster et de Downing Street, la libre et complète autonomie des colonies de l'Empire.

Le Canada.

Vin St-Michel

guérit l'Anémie.

Poudre à Pâte "Condor"
Celle qui donne les plus belles pâtisseries. Incomparable, Economique.
25c

NOUVELLES DES CANTONS DE L'EST

SHERBROOKE

—La vacance annuelle est commencée, au Palais de Justice et d'ici la fin de juillet, les séances spéciales de la Cour seront présidées par sir Melbourne Tait, juge en chef de la cour Supérieure.

—La retraite annuelle des Messieurs ecclésiastiques du séminaire St. Charles, s'est ouverte vendredi pour se terminer, samedi prochain; le Rév. Père Colomban dirige ces exercices.

VICTORIAVILLE

—M. et Mme Doucet, de St-Sylvestre ont passé quelques jours chez M. J. O. Dubuc, leur frère, la semaine dernière.

—Melle Madge Redmond a passé le dimanche dernier à Québec.

—Melle Pepin, de Warwick, Melles Lemaux, de St-Paul sont venus chez M. J. N. Mailhot.

—Grand nombre de québécois et trifluviens dans notre ville dimanche à l'occasion de l'organisation d'une course des Chevaliers de Colomb.

—M. J. O. Dubuc est allé à Nicolet jeudi, MM. J. C. Héon et Wilfrid Laliberté, à Québec, mardi.

—Landi, a eu lieu le mariage de M. Frank Beaudet, barbier, avec Mme P. Dubois, autrefois de Warwick.

—Melle Juliette Brosnan, de Québec, est en promenade chez Mme D. O. Bourbeau.

—M. et Mme John Bourque et leur fille Antoinette de D'Iraéli sont venus en promenade chez M. David Désilets, ainsi que la révérende sœur Désilets des Sœurs Grises de Nicolet.

—Mmes Paul et Borromé Lavigne partent vendredi pour une promenade aux États-Unis.

—Melle Berthe Tourigny et Mme J. N. Poirier sont allées à Québec mercredi.

STANFOLD

—M. l'abbé A. Pellerin du Séminaire de Nicolet, est en vacance chez sa mère Mme J. Pellerin.

—Melles M. Louise et Agnès Nadeau, d'Auburn Maine, sont en visite chez Mme G. P. Nadeau.

—M. F. Ste. Dusseault, M. et Mme H. Dusseault, MM. F. Breen, et Ernest Brunelle de Guigues, Co. Pontiac, sont de passage à Stanfold, chez des parents et amis.

—Les examens des différentes écoles de cette paroisse ont eu lieu cette semaine, les résultats sont des plus satisfaisants.

La Crise Méridionale

La question viticole et la grande aventure du Midi

M. le vicomte E. M. de Vogüé, de l'Académie française, qui voyage présentement dans la région méridionale la plus troublée par la crise viticole actuelle, adresse au "Figaro" la lettre suivante, dont nos lecteurs apprécieront le puissant et pathétique intérêt. Jamais observateur plus attentif ne fut plus ému lui-même du spectacle terrible et singulier qui s'offre à lui. Cet éloquent témoignage ne doit pas manquer d'alarmer utilement les pouvoirs publics; puissent-ils, en présence d'un tel état de choses, comprendre et la gravité poignante de la situation et les urgents devoirs qu'elle leur impose!

Mas-de-Giraud, 12 juin.

Ces lignes devaient l'envoi des notes que j'ai prises durant ces derniers jours, à Montpellier et dans la région. Je dirai à vos lecteurs quelques mots de la question économique, puisqu'elle a été l'occasion de ce formidable soulèvement; quelques mots aussi de la question régionaliste—souhaitons qu'il ne faille pas lui donner bientôt un autre nom—qui fait l'extrême gravité du mouvement. Je leur dirai surtout ce que j'ai vu; et je n'avais rien vu de comparable, parce qu'il n'y a eu rien de comparable dans le temps où j'ai vécu. Qui n'a pas vu ne peut se figurer ces spectacles—si inimaginables que nul lecteur parisien n'en croira nos récits, quelque confiance qu'il veuille bien faire à la véracité des témoins.

Le conflit d'intérêts entre le Nord et le Midi est envenimé par ce redoutable malentendu: "Paris nous ignore ou nous méconnaît de parti pris!"—Je n'entends autour de moi que ces paroles, et la défiance hostile contre tout ce qui vient de Paris s'accroît d'heure en heure. Plusieurs de nos grands journaux, sans distinction d'opinions, sont d'ores et déjà boycottés dans la région. L'inattention et le scepticisme du Parisien découlent d'un préjugé qu'il va peut-être payer cher. Ce charmant Daudet a faussé pour longtemps tous nos jugements: il nous a imposé son Midi, celui de Tartarin et de la Cannebière. Le Midi est complexe, multi-facette. Celui qui se déclare aujourd'hui est le Midi des Sarrasins, des Albigeois, des Caralans; solennel, presque silencieux dans la manifestation grandiose de passions contenues et disciplinées.

Un très distingué confrère de la "Dépêche de Toulouse" écrivait hier: "Qui voudra raisonner sur ce mouvement avec le sens ordinaire de critique déraisonnera; ce n'est pas avec l'esprit qu'il faut l'examiner, c'est affaire de sentiment,—c'est une marche à l'étoile..." On ne peut mieux dire. Pour comprendre, il faut se reporter à d'autres âges, oublier les sottises des demi-savants et des politiciens, leur humanité soi-disant transformée par le progrès des lumières, leur "battage" intellectuel, méconnaître pour l'intelligence. Il faut sentir cette vérité: nous revivons ici parmi les âmes simples que la parole d'un prophète rassemblerait pour la conquête d'une terre promise, la propagation d'un Islam; parmi les croyants soulevés par un apôtre, et qui

Chez les Politiques

Les conservateurs sont à tirer de la fange leur littérature électorale pour le prochain appel au peuple. Pauvres insensés.

Les conservateurs de Toronto-Nord ont de nouveau prié l'hon. M. Foster d'être leur candidat aux prochaines élections fédérales.

Lord Dundonald dit *La Patrie* est un excellent militaire. Mais il a eu le tort de ne pas comprendre que dans un pays doté d'institutions démocratiques et parlementaires, les ministres sont responsables au peuple de leurs actes et que les officiers militaires quelle que soit l'importance de leurs fonctions, leur sont subordonnés.

Nous lisons dans le *Nex*, Toronto, journal conservateur-indépendant: "M. Bristol exprime l'opinion que la province de Québec sera plus favorable aux conservateurs aux prochaines élections. Nous lui recommandons de la quinine, cinq grains toutes les deux heures."

L'hon. M. Hyman a quitté San Diego, Californie, pour revenir au pays. Une dépêche au *Star* nous affirme que la santé du ministre des travaux publics s'est considérablement améliorée depuis quelque temps.

M. Hyman est attendu à London d'ici à une dizaine de jours.

Hier est commencé à Fredericton, N. B., le procès en diffamation de l'hon. M. Emmerson, contre M. Crockett, le rédacteur du "Gleaner" de Fredericton.

M. Laflamme est un journaliste de talent, qui défend avec vigueur et une grande sincérité de conviction les causes qui lui sont justes.

M. Laflamme fut, il y a quelques années, un collaborateur de *L'Avenir du Nord*.

Une Gare Centrale

On en construirait une à Québec aussitôt que le pont du Cap Rouge sera terminé.

D'après les dires d'un des commissaires du Transcontinental, il semble pratiquement décidé que l'on construira à Québec, une gare centrale à l'endroit où se trouve actuellement la gare du chemin de fer Québec & Lac St-Jean, rue St-André et qui servirait au Transcontinental national, au Canadian Northern Québec et Lac St-Jean. Cette gare serait construite au jour où le pont de Québec sera terminé. Il est probable que le Transcontinental aura des usines à Québec, dans les limites de la ville, ainsi qu'à la Tuque et dans d'autres endroits importants de la région traversée par le Transcontinental. Dans cette partie vont surgir de nouvelles industries. Une seule compagnie la "St-Maurice Industrial Company" avec ses limites qu'on évalue à un million de dollars doit commencer bientôt l'établissement d'une grande industrie à la Tuque aussitôt que le pont de Québec sera ouvert au trafic. Cette compagnie se propose d'employer 1000 hommes.

On annonce que M. J. L. K. Laflamme, rédacteur de la *Tribune*, de Woonsocket, doit venir prendre la direction d'un journal que Mgr Bégin doit, paraît-il, fonder prochainement à Québec.

M. Laflamme est un journaliste de talent, qui défend avec vigueur et une grande sincérité de conviction les causes qui lui sont justes.

M. Laflamme fut, il y a quelques années, un collaborateur de *L'Avenir du Nord*.

On annonce que M. J. L. K. Laflamme, rédacteur de la *Tribune*, de Woonsocket, doit venir prendre la direction d'un journal que Mgr Bégin doit, paraît-il, fonder prochainement à Québec.

M. Laflamme est un journaliste de talent, qui défend avec vigueur et une grande sincérité de conviction les causes qui lui sont justes.

M. Laflamme fut, il y a quelques années, un collaborateur de *L'Avenir du Nord*.

On annonce que M. J. L. K. Laflamme, rédacteur de la *Tribune*, de Woonsocket, doit venir prendre la direction d'un journal que Mgr Bégin doit, paraît-il, fonder prochainement à Québec.

M. Laflamme est un journaliste de talent, qui défend avec vigueur et une grande sincérité de conviction les causes qui lui sont justes.

M. Laflamme fut, il y a quelques années, un collaborateur de *L'Avenir du Nord*.

On annonce que M. J. L. K. Laflamme, rédacteur de la *Tribune*, de Woonsocket, doit venir prendre la direction d'un journal que Mgr Bégin doit, paraît-il, fonder prochainement à Québec.

M. Laflamme est un journaliste de talent, qui défend avec vigueur et une grande sincérité de conviction les causes qui lui sont justes.

M. Laflamme fut, il y a quelques années, un collaborateur de *L'Avenir du Nord*.

Actes entrés au Bureau d'enregistrement

VENTES

Félix Baril à Rodolphe Baril p. 45 Warwick.

Onésime Pepin à Arthur Pepin p. 277 Bulstrode.

Célephas Prince à Johnny Roux 12 rue St-André.

Ferd. Piché à W. A. Catton & al. p. 24 Ste Victoire.

J. B. Monfette à Ls. Lajeunesse p. 454 Ste Victoire.

Cima Baril à Eug. Fournier 913 Warwick.

Jos. Beaudet à Corpor. Victoriaville p. 465 Ste Victoire.

VENTE LICITATION

P. Baril & al. esqual. à Eug. Fournier 912 Warwick.

VENTE À RÉMÉRÉ

Donat Laroche à Dme Corinne Daveluy 12, 11e rg Maddington.

DONATIONS

Laz. Poliquin & ux à Jos. Poliquin p. 127, p. 128, 129, 130 et 131 St-Paul.

Dme Elmire Mailhot à Hector Roux 297 et 219 St Paul.

Frs. Roberge & ux à Jos. Roberge 35 Warwick.

CESSION

Wm. Paradis à Alfred Lafontaine p. 21 St Paul.

RÉTROCESSION

Félix Gagnon à Dolphis Comtois 1/2 S. E. 145 St Paul.

BAIL

Onés. Tourigny à Wm. Girouard p. 454 Ste Victoire.

J. E. Auger à Maxime Fortin p. 454 Ste Victoire.

RENONCIATIONS

Ephrem Boisvert à Onésime Boisvert succ. de feu Dme M. Bernard, sa mère.

Delle Rosanna Boisvert au même succ. de feu Dme M. Bernard, sa mère.

CONVENTION

John L. Ashmore & Henry Roux concernant 1039, 1040, 1046 et 1043 Tingwick.

TESTAMENTS

Guillaume Roux à Hector Roux 1/2 ind. 219 et 297 Ste Hélène.

Théop. Grégoire à Dme Clara Grégoire.

MARIAGE

Ernest Marcotte et Delle Eméranda Milette Com. de biens.

TUTELLE

Enfants mineurs de feu Evang. Bourassa, Patrice Bourassa, tuteur, Jos. Bourassa, sub-tut.

Fit Reform, mesures prises en cinq minutes, livraison sous trois jours d'avis, chez Ouellet.

Deux Cadavres

Québec.—On se rappelle la triste noyade arrivée, le 6 mai dernier, en face de la Grosse-Île. Elle coûta la vie à trois personnes qui se rendaient à leur travail pour la saison d'été, à la Grosse-Île. On a retrouvé les cadavres de deux des victimes: Thibault et Chouinard; le premier a été trouvé sur les batures près de la Grosse-Île. Le coroner du district a été averti. Il y aura enquête.

Excursion de Colons au Lac St-Jean

Il y aura une EXCURSION DE COLONS, au Lac St-Jean, MARDI le 2 juillet prochain.

Départ de Québec à 8.15 hrs a. m. Prix du passage \$1.50 de Québec à Roberval et retour, 2ème classe. Des billets de 1ère classe au taux de \$2.50 aller et retour seront vendus avant le jour de l'excursion aux cultivateurs seulement.

Les membres de Québec de la société de Colonisation du Lac St-Jean qui auront payé leurs souscriptions pour l'année courante, (1907—1908) auront aussi droit d'acheter leurs billets de première classe au taux de \$2.50.

Les billets seront bons pour le retour dans l'intervalle de 30 jours après la date du départ de cette excursion.

Les Dames peuvent aussi faire partie du voyage. Les enfants de 5 ans et au-dessus paient le plein prix du billet d'excursion.

RENÉ DUPONT, Agent de Colonisation, Chemin de fer de Québec & Lac St-Jean, Québec.

HOTEL ALBION

TENU PAR NAP. GOSSSELIN PROPRIÉTAIRE Arthabaska, P. Q.

M. NAP. GOSSSELIN a le plaisir d'annoncer au public qu'il a ouvert l'hôtel situé en face du palais de justice d'Arthabaska.

Cet hôtel qui a été remis à neuf, par le nouveau propriétaire, offre tout le confort désirable au public et aux voyageurs.

Chambres bien meublées, grand salon, cuisine de première classe, liqueurs de choix, cigares, etc.

Pensionnaires à la semaine ou au mois. Repas à toute heure.

M. NAP. GOSSSELIN espère mériter l'encouragement du public et il promet satisfaction.

Une visite est sollicitée. NAP. GOSSSELIN, Arthabaska, P. Q.

ON DEMANDE

Immédiatement, à la Cie Française de Tabletterie de Warwick,

25 PERSONNES depuis l'âge de 16 ans à 40 ans.

S'adressez au bureau de la Cie Française de Warwick, Warwick, P. Q.

JOURNAL FRANÇAIS

Le *Gaulois*, journal quotidien français, le plus grand journal du matin.

Directeur: Arthur Meyer, le célèbre homme de Lettres français.

Membres de l'Académie française sont les collaborateurs de ce journal patriote. Prix: trois mois, \$3.20 Adresse: 2 rue Drouot, Paris.

Si quelques-uns de nos lecteurs désirent s'abonner à un journal français, nous leur conseillons celui-ci. C'est ce qu'il y a de mieux en France.

NAISSANCE

En cette ville, le 21 du courant, l'épouse de M. Alfred Baril, un fils, Parrain et marraine, M. et Mme Louis Garsau, d'Haverhill, Mass, oncle tante de l'enfant.

LA TOUX ET LE RHUME

Peuvent être promptement Guéris.

BAUME RHUMAL

convient à tous les âges. Petite dose. Guérit les rhumes obstinés, la toux, l'enrouement et toutes les affections de la gorge et des poumons. Donne un soulagement instantané et permanent. Il est indispensable dans toute famille. Bon surtout pour les enfants. Prix: 25c la bouteille L. R. BARDON, Montréal.

PAPIER PARCHEMIN

Nous avons le plaisir d'annoncer au public que nous offrons en vente à bon marché, à ce bureau, du papier parchemin pour le beurre.

THÉS CELESTES CONDOR

Les plus riches en Arôme de l'Île d'Orléans 25c, 30c, 35c, 40c, 50c, 60c, la lb. Dans toutes les bonnes Epiceries.

LA CIE E. D. MARCEAU, LIMITEE, MONTREAL.

Propriété à Vendre

A Arthabaska

Une bonne et belle maison à deux étages bien finie avec l'ongerie et beau bâtiment 1, tout en parfait ordre. Un terrain de 20e centes pieds sur 400 pieds de profondeur sur la rue de la Cour près du palais de Justice. Conditions faciles S'adressez à ELZÉAR ROBERGE, Victoriaville.

Chemin de Fer de l'Île du Prince-Edouard

SOUSSION

DES SOUSSIONS cachetées au soussigné et marquées sur l'enveloppe extérieure. Soumission pour hangar à fret, à Charlottetown, seront reçues jusqu'à ce jour mercredi, le 10 juillet 1907, pour la construction et l'achèvement d'un prolongement du quai actuel de chemin de fer à Dalhousie, N. B.

Les plans et devis peuvent être vus au bureau de l'agent de la gare, Dalhousie, N. B., et au bureau de l'ingénieur en chef, Moncton, N. B., où l'on peut aussi se procurer des formules de soumission.

Il faudra se conformer à toutes les conditions des devis.

D. POTTINGER, Gérant Général, Bureau du Chemin de Fer, Moncton, N. B., 22 juin 1907

Excursion de Colons au Lac St-Jean

Il y aura une EXCURSION DE COLONS, au Lac St-Jean, MARDI le 2 juillet prochain.

Départ de Québec à 8.15 hrs a. m. Prix du passage \$1.50 de Québec à Roberval et retour, 2ème classe. Des billets de 1ère classe au taux de \$2.50 aller et retour seront vendus avant le jour de l'excursion aux cultivateurs seulement.

Les membres de Québec de la société de Colonisation du Lac St-Jean qui auront payé leurs souscriptions pour l'année courante, (1907—1908) auront aussi droit d'acheter leurs billets de première classe au taux de \$2.50.

Les billets seront bons pour le retour dans l'intervalle de 30 jours après la date du départ de cette excursion.

Les Dames peuvent aussi faire partie du voyage. Les enfants de 5 ans et au-dessus paient le plein prix du billet d'excursion.

RENÉ DUPONT, Agent de Colonisation, Chemin de fer de Québec & Lac St-Jean, Québec.

HOTEL ALBION

TENU PAR NAP. GOSSSELIN PROPRIÉTAIRE Arthabaska, P. Q.

M. NAP. GOSSSELIN a le plaisir d'annoncer au public qu'il a ouvert l'hôtel situé en face du palais de justice d'Arthabaska.

Cet hôtel qui a été remis à neuf, par le nouveau propriétaire, offre tout le confort désirable au public et aux voyageurs.

Chambres bien meublées, grand salon, cuisine de première classe, liqueurs de choix, cigares, etc.

Pensionnaires à la semaine ou au mois. Repas à toute heure.

M. NAP. GOSSSELIN espère mériter l'encouragement du public et il promet satisfaction.

Une visite est sollicitée. NAP. GOSSSELIN, Arthabaska, P. Q.

ON DEMANDE

Immédiatement, à la Cie Française de Tabletterie de Warwick,

25 PERSONNES depuis l'âge de 16 ans à 40 ans.

S'adressez au bureau de la Cie Française de Warwick, Warwick, P. Q.

JOURNAL FRANÇAIS

Le *Gaulois*, journal quotidien français, le plus grand journal du matin.

Directeur: Arthur Meyer, le célèbre homme de Lettres français.

Membres de l'Académie française sont les collaborateurs de ce journal patriote. Prix: trois mois, \$3.20 Adresse: 2 rue Drouot, Paris.

Si quelques-uns de nos lecteurs désirent s'abonner à un journal français, nous leur conseillons celui-ci. C'est ce qu'il y a de mieux en France.

NAISSANCE

En cette ville, le 21 du courant, l'épouse de M. Alfred Baril, un fils, Parrain et marraine, M. et Mme Louis Garsau, d'Haverhill, Mass, oncle tante de l'enfant.

LA TOUX ET LE RHUME

Peuvent être promptement Guéris.

BAUME RHUMAL

convient à tous les âges. Petite dose. Guérit les rhumes obstinés, la toux, l'enrouement et toutes les affections de la gorge et des poumons. Donne un soulagement instantané et permanent. Il est indispensable dans toute famille. Bon surtout pour les enfants. Prix: 25c la bouteille L. R. BARDON, Montréal.

PAPIER PARCHEMIN

Nous avons le plaisir d'annoncer au public que nous offrons en vente à bon marché, à ce bureau, du papier parchemin pour le beurre.

THÉS CELESTES CONDOR

Les plus riches en Arôme de l'Île d'Orléans 25c, 30c, 35c, 40c, 50c, 60c, la lb. Dans toutes les bonnes Epiceries.

LA CIE E. D. MARCEAU, LIMITEE, MONTREAL.

Propriété à Vendre

A Arthabaska

Une bonne et belle maison à deux étages bien finie avec l'ongerie et beau bâtiment 1, tout en parfait ordre. Un terrain de 20e centes pieds sur 400 pieds de profondeur sur la rue de la Cour près du palais de Justice. Conditions faciles S'adressez à ELZÉAR ROBERGE, Victoriaville.

Chemin de Fer de l'Île du Prince-Edouard

SOUSSION

DES SOUSSIONS cachetées au soussigné et marquées sur l'enveloppe extérieure. Soumission pour hangar à fret, à Charlottetown, seront reçues jusqu'à ce jour mercredi, le 10 juillet 1907, pour la construction et l'achèvement d'un prolongement du quai actuel de chemin de fer à Dalhousie, N. B.

Les plans et devis peuvent être vus au bureau de l'agent de la gare, Dalhousie, N. B., et au bureau de l'ingénieur en chef, Moncton, N. B., où l'on peut aussi se procurer des formules de soumission.

Il faudra se conformer à toutes les conditions des devis.

D. POTTINGER, Gérant Général, Bureau du Chemin de Fer, Moncton, N. B., 22 juin 1907

Synopsis des Reglements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

TOUTE section paire des terres fédérales dans les provinces du Manitoba ou du Nord-Ouest, sauf 8 et 20, non réservée, peut être inscrite par toute personne qui est l'épouse chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, pour l'étendue d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'inscription doit être faite en personne au bureau local des terres pour le district dans lequel la terre est située

Ministère fédéral de l'Agriculture

Division de l'Industrie laitière et de la Réfrigération

Sociétés de Contrôle de Vaches laitières

Quelques résultats du contrôle pour les périodes régulières de trente jours sont donnés ci-après.

Woodburn, Ont., 26 mai, 139 vaches. Moyenne 698 lbs. de lait contenant 8.2% de matière grasse, soit 22.5 lbs. Meilleur et plus faible rendements : 1270 lbs. et 245 lbs. de lait respectivement.

Cowansville, P. Q., 27 mai, 139 vaches. Moyenne 549 lbs. de lait contenant 4.1% de gras, soit 22.8 lbs. Meilleur rendement 1290 lbs. de lait accusant 4.5 à l'épreuve.

Keene, Ont., 28 mai, 92 vaches. Moyenne 730 lbs. de lait contenant 3.3% de gras, soit 23.1 lbs. de matière grasse. Meilleur rendement 1260 lbs. de lait, plus faible : 290 lbs.

Mansville, Qué., 29 mai, 75 vaches. Moyenne 568 lbs. de lait contenant 3.6% de gras, soit 29.7 lbs. de matière grasse. Meilleure production individuelle : 890 lbs. accusant 2.4 à l'épreuve. Plus faible rendement : 270 lbs. contenant 3.9% de matière grasse.

Hatley, P. Q., 29 mai, 118 vaches. Moyenne 580 lbs. de lait contenant 3.6% de gras, soit 21.3 lbs. Meilleur rendement : 865 lbs. de lait accusant 4.0 à l'épreuve. Plus faible rendement 225 lbs.

Lotbinière, P. Q., 30 mai, 84 vaches. Moyenne 653 lbs. de lait contenant 3.4% de matière grasse, soit 22.7 lbs. Meilleur rendement : 940 lbs.

East et West Oxford, Ont., 27 mai, 104 vaches. Moyenne 842 lbs. de lait contenant 3.2% de matière grasse, soit 27.4 lbs. Meilleur rendement 1620 lbs. de lait. Plus faible rendement : 290 lbs.

Central Smith, Ont., 2 juin, 107 vaches. Moyenne du rendement en lait : 828 lbs. moyenne des épreuves : 2.9 moyenne du rendement en matière grasse : 24.1 lbs. Meilleur rendement : 1530 lbs. de lait en 30 jours.

C. F. W.

Ottawa, 14 juin 1907.

Inventions Nouvelles

MM. Marion & Marion, solliciteurs de brevets, Montréal, Canada, et Washington E. U., fournissent la liste suivante de brevets Canadiens et Américains récemment obtenus par leur entremise.

Tout renseignement en ce sujet sera fourni gracieusement au bureau d'affaires plus haut mentionné.

CANADA

- Nos. 105,233—Desiré Pépin, Sr. Montréal, P. Q., Appareil pour examiner les corps submergés.
- 105,522—Williams J. Hands, Toronto, Ont., Roue d'engrenage.
- 105,675—Charles A. R. Desjardins, St. André de Kamouraska, Qué., Patins de voiture.
- 105,711—Joseph Moreau, St. Germain de Grantham, Qué., Arachée Patates.

ÉTATS-UNIS

- Nos. 842,592—Samuel & Ross Basch, Londres, Ang., Bandages élastiques pour roues.
- 854,714—Charles C. Brown, Revelstoke, C. A., Support pour toiles de fenêtres.
- 855,619—William Maloney, Sherbrooke Est, Qué., Perfectionnements aux moissonneuses.
- 855,769—John Alex. Grant, Chicago, Ill., Grillage pour fenêtres, etc.

Demandez une copie gratis du "GUIDE DE L'INVENTEUR."

Action de l'Alcool sur l'Organisme

Il serait trop long d'analyser l'action de l'alcool sur l'organisme pour montrer que loin d'élever la température, il l'abaisse. Les savants ont fait cette analyse, et ils sont arrivés à la conclusion que voici : Quand la température est basse, l'alcool réchauffe momentanément, mais une réaction ne tarde pas à se produire, — réaction extrêmement dangereuse pour la santé — qui amène un refroidissement considérable.

Notons de plus que, dans les temps chauds, on supporte mieux la marche, le travail, la chaleur et la soif, en s'abstenant d'alcool.

Dr LEGRAIN.

PAPIER PARCHEMIN

Nous avons le plaisir d'annoncer au public que nous offrons en vente à bon marché, à ce bureau, du papier parchemin pour le beurre.

L'abbé Chatel

Un prédécesseur de M. Henri des Houx

Paris, 26 janvier.

On sait qu'au plus fort de la crise religieuse en France, pendant que le parlement français votait des lois que le pape et le clergé français repoussaient et repoussent encore avec persévérance, M. Henri des Houx eut l'idée de fonder une Église catholique française. Son idée ne sembla pas avoir eu grand succès. Elle rappelle cependant un précédent intéressant :

Vers 1830, parut un journal intitulé : le "Réformateur ou l'écho de la religion et du siècle." Sur la couverture ornée d'une vignette, un ecclésiastique, en soutane et chapeau haut de forme, disait à un homme du monde en lui serrant la main : "Je suis prêtre, mais tolérant ; je vous cherche." Ce prêtre tolérant était l'abbé Chatel, fondateur de l'Église catholique française, dont "le Mois" raconte l'histoire toute d'actualité.

L'Église catholique française fit ses débuts dans la rue des Sept Voies, non loin du Panthéon. La chapelle était au septième étage ; un tronc placé sur une chaise recevait sans succès l'aumône des assistants — voisins curieux ou prêtres interdits. On y célébrait la messe en français ; la confession était facultative.

L'année suivante, l'Église se transporta rue de la Sourdière et s'agrandit de deux grands vicaires, Blachère et Auzou. Quand il s'agit de conférer les ordres à ces nouvelles recrues, Chatel s'adressa d'abord à Grégoire, mais celui-ci, prudent, se refusa et l'abbé se rabatit sur un certain Poulard, ancien évêque constitutionnel à peu près tombé en enfance.

Pourvu de deux grands vicaires, l'abbé Chatel sentit le besoin de devenir évêque et il trouva, pour le sacre, le grand maître des Templiers, car les Templiers existaient encore. Au moment de mourir, Jacques de Molay avait laissé à un chevalier de Jérusalem, nommé Larmenius, la charte de son Ordre. Cette charte s'était perdue par le malheur des temps ; mais en 1894 elle avait été retrouvée dans une boîte de quiniste par Philippe Ledru, fils du prestidigitateur Comus et père de Ledru-Rollin qui, en inventant le suffrage universel, devait rendre un nouvel essor à l'art de la prestidigitation.

En 1831, le successeur de Jacques de Molay se nommait Fabre-Palaprat. Ancien ecclésiastique, il était devenu prédicateur, sans abdiquer pour cela son ancienne dignité. Dans une lettre adressée à son très "cher frère Hyacinthe, archevêque de Paris", il rappela par l'exemple de saint Luc qu'un pontife peut soigner à la fois les âmes et les corps. Son ambition s'était même accrue ; prétendant restaurer la religion primitive, selon saint Jean, il s'était fait peindre en costume de pape, une tiare posée sur son noble visage encadré de favoris. Fabre-Palaprat fut tout heureux d'affirmer son pouvoir en faisant un évêque ; il sacra donc Chatel et, par surcroît, le nomma primat des Gaules. Le primat des Gaules, assisté de ses grands vicaires, inaugura ses fonctions épiscopales dans une salle de la rue de Cléry, qui servait à la fois aux concerts et aux ventes ; il publia dans les journaux un récit chaleureux de cette cérémonie à laquelle assistaient, disait-il, des personnalités comme Benjamin Constant et 1,800 fidèles que la sainteté du lieu avait seule empêchés d'applaudir son sermon.

Pour se rendre populaire, l'Église catholique française proclamait libérale et bonapartiste. Elle flétrissait le préjugé contre les comédiens, ce qui lui valut des adhésions dans le monde des théâtres ; elle séduisait, par son bonapartisme, les esprits qu'offensait le fédéralisme du clergé. Il lui fallut louer un local plus grand ; elle trouva dans le faubourg Saint-Martin une ancienne remise des pompes funèbres. Au dessus du portail, se balançant une figure d'Arlequin, enseigne d'un costumier logé à l'entresol ; mais l'intérieur du temple était majestueux : On y voyait le buste de Louis Philippe.

Comme le terme approchait, Chatel imagina de transformer son église en société par actions. En finissant chacun de ses prêches, il invitait les fidèles à passer l'un après l'autre dans la sacristie où il aurait à leur communiquer quelque chose d'important. Les fidèles trouvaient là deux registres où ils étaient priés de mettre leur signature ; sur l'un ils déclaraient reconnaître Chatel pour le primat des Gaules ; sur l'autre ils s'engageaient à souscrire des actions. Seulement le premier registre avait plus de succès que le second. En vain, l'Église française multipliait les messes en l'honneur de Molière ; les acteurs, les actrices venaient, mais ne payaient pas. On dit des messes pour Lulli, on en dit pour Talma, pour Raucourt, pour "tous les grands artistes qui honorent la scène" ; on célébra les anniversaires de Voltaire, de Rousseau, de Diderot, d'Helvétius, de "tous les grands écrivains qui répandirent dans le monde les lumières de la raison" ; on eut la fou-

le, mais point l'argent.

Une scission déchira l'Église, Chatel en étant venu à nier la divinité du Christ, deux disciples, Auzou et Laverdet, se séparèrent du maître et ouvrirent deux chapelles, l'une à Clichy-la-Garenne, l'autre près de la porte Saint-Denis dans un ménage-rie où le dompteur Martin avait montré ses lions. Des querelles s'élevèrent ; le gouvernement intervint ; il y eut des procès. L'Église divisée perdit peu à peu ses principaux soutiens.

Chatel résista plus longtemps. En 1848, Champfleury le vit à la barrière du Maine présider un "banquet social et religieux". L'ex-primat des Gaules portait une longue houppelande surmontée d'un collet en poils de lapin ; il avait l'air d'un directeur de cirque en faillite. Il n'avait plus qu'une toute petite chapelle au passage Dauphine ; il cumulait pour vivre l'emploi de professeur libre et celui d'épicier.

Telles furent les destinées de l'Église catholique française. Destinées aventureuses et cependant assez longues. Elles durèrent vingt ans. L'Église de M. des Houx vivra-t-elle aussi longtemps ?

Les Chinoises chez elles

Un triste esclavage

La Revue publie une très curieuse étude sur la population chinoise. Elle est signée Ly Chao Péc, mandarin. Nous en extrayons ce passage relatif à la condition de la femme chinoise :

La femme chinoise fait pitié ; les souffrances, les privations, le mépris toutes les misères et toutes les abjections l'accablent au berceau et l'accompagnent impitoyablement jusqu'à la tombe. Sa naissance est, en général, surtout chez les pauvres regardée comme un malheur, une humiliation et un déshonneur pour la famille. Elle est considérée et traitée comme un être d'une condition radicalement avilie et appartenant à peine à l'espèce humaine.

La servitude publique est privée des femmes, servitude que l'opinion la législation est devenue, en quelque sorte, la pierre angulaire de la société chinoise.

"La jeune fille vit enfermée dans sa maison, occupée exclusivement des soins du ménage, traitée par tout le monde comme une servante. Toute son instruction consiste à savoir manier l'aiguille.

Jusqu'à présent il n'y avait pour elle ni école, ni maison d'éducation. C'est seulement depuis quelques années, — comme la Chine bouge, que dans plusieurs provinces on a fondé quelques établissements où on leur donne plus ou moins d'instruction.

Pour son mariage, la femme n'est pas consultée ; elle est comme un objet de trafic, une marchandise plus ou moins chère. Le jour de ses noces, il est vrai qu'on est plein de sollicitude pour l'embellir ; mais hélas une jeune mariée n'est, le plus souvent qu'une victime parée pour le sacrifice.

La voilà jetée maintenant, faible et sans expérience, chez des quasi inconnus, au milieu des privations, entourée de mépris, et à la merci de l'homme qui est son acheteur plutôt que son mari. Dans sa nouvelle famille, elle doit obéissance à tous, surtout à son beau-père et à sa belle-mère. Car toute désobéissance envers eux constitue un cas de divorce.

En Chine, la femme ne compte pas et à elle-même des gens qui croient sincèrement que la femme n'a pas d'âme. Certains auteurs l'ont dit également en Europe, mais bien longtemps après les Chinois.

La polygamie, qui est tolérée en Chine vient encore augmenter les infortunes et les misères de la femme mariée. Quand elle a cessé d'être jeune, quand elle est stérile, on n'a pas donné d'enfant mâle au chef de famille, celui-ci prend une seconde maîtresse de maison et ne s'occupe plus de la première.

"Alors une guerre perpétuelle règne dans le ménage ; on n'y voit plus que jalousies, animosités, querelles et souvent batailles.

"Au moins, quand les femmes mariées sont seules, leur est permis quelquefois de déverser en paix leurs chagrins et de pleurer à l'écart sur les malheurs incurables de leur pitoyable destinée.

"Cet état continu d'abjection et de misère, auquel les femmes sont réduites, les pousse souvent à d'épouvantables extrémités. Les fastes judiciaires de la Chine sont remplis d'événements qui atteignent les dernières limites du tragique. Le nombre des femmes qui se pendent ou se suicident de diverses manières est très considérable.

"Les femmes chinoises sont si malheureuses que, dans plusieurs endroits, la vue des maux qu'elles ont à souffrir en cette vie a contribué à leur faire concevoir des espérances pour une vie future. Il s'est formé une secte, dite des "Abstinentes", qui prend un grand accroissement, surtout dans la Chine méridionale.

"Celles qui s'enrôlent dans cette

confrérie font le vœu de ne jamais manger ni viande ni poisson, rien de ce qui a eu vie, ou en pourrait contenir le germe, pas même les œufs. Elles se nourrissent uniquement de légumes. Elles pensent qu'après la mort, leur âme transmigra dans un autre corps, et que, si elles ont fidèlement observé le vœu des abstinences, elles auront le bonheur de sortir enfin de la condition de femmes et de renaître hommes."

Le Catholicisme en Allemagne

Le dernier recensement général en Allemagne, fournit la matière d'instructives constatations sur l'avenir des populations catholiques :

"La fécondité de la race est à la fois une preuve de vigueur physique et de force morale ; pour 1905 en Prusse il y a eu 1,279,592 nouveaux-nés, parmi lesquels 38,293 jumeaux ; dans 148 cas, d'heureuses mères avaient donné la vie à trois enfants, et dans trois cas à quatre enfants à la fois !

Le recensement allemand tient compte de la confession religieuse des parents, et voici des chiffres précis : en moyenne, on a relevé 2,6 enfants par mariage juif ; 2,9 par mariage mixte ; 3,7 par mariage purement protestant ; et 5,3 enfants par mariage purement catholique, c'est-à-dire où les deux parents étaient catholiques !

On le voit, la moralité et la fécondité du mariage sont mieux assurées chez les chrétiens que chez les juifs, et les catholiques l'emportent de beaucoup sur les protestants.

Ce fait ne se présente pas comme un phénomène exceptionnel et passager ; depuis plus d'un quart de siècle il n'a fait que s'accroître.

Les joyeux augures

Encore des prophéties

Un amateur de bouquins a découvert un extraordinaire document. C'est un quatrain qui se trouve dans le "Cartel aux judiciaires et calculateurs astrologues" de Jacques Mallan, imprimé à Lyon, en 1585, par le typographe Mascois.

Le livre est tout entier destiné, comme son titre l'indique, à combattre les charlataneries de ceux qui prétendaient révéler l'avenir, ce qui n'empêche pas toutefois l'auteur de nous faire cadeau lui-même de sa prophétie, dans le quatrain suivant :

Tu dois vivre et mourir, 5 Gaule, sous trois Bo. Deux siècles sous Bo I tu habieras, 5 Gaule ; Te courra Bo II, ainsi te fera Lambert ; Tu es sous mitron Bo III, Bis, Clem élira ton rôle.

Quel est donc ce mystère ? Bo, Bis, Clem, qui signifient ces cabalistiques syllabes ?

Froidement, des gens graves ont dit. Le leur paraît évident que les trois Bo sont les trois dynasties qui ont régné ou doivent régner encore en France. La Bo I est naturellement, la première, celle des Bourbons, qui commence avec Henri IV, en 1589, quatre ans après la publication de la prophétie et qui finit exactement au bout de deux siècles prophétisés, en 1789.

Par le vocable Bo II, reconnaissez la dynastie des Bonapartes ; car personne ne pourra nier que celle-ci ait corsé (corsillé, rendue corse) la France, et non plus que sous le dernier souverain de cette dynastie la France fut mise en lambeaux !

Mais qui sera Bo III ? Un temps, on put croire que ce serait Boulanger, le nom de Boulanger signifiant fabricant de pain et le prophète ayant affublé Bo III de l'épithète de mitron. Mais Boulanger est mort sans avoir réalisé son rêve de prendre en main la direction des affaires françaises, et nous ne savons encore qui sera le mitron Bo III.

Plus facile, purement facile même, est l'explication des deux syllabes mystérieuses Bis et Clem qui doivent terminer l'existence de la France.

Que Bis soit la première syllabe de Bismarck, c'est clair, très clair, et que, par les victoires de 1870 et la paix de Francfort qu'il suivit, Bismarck ait marqué le commencement de la fin de la France, la chose peut paraître également évidente. Mais Clem ? Clem est la première syllabe de Clemenceau, comme Bis est la première syllabe de Bismarck. Il reste à savoir ce que Clem fera de la France. Le pronostiqueur dit qu'il "clera son rôle". M. Clemenceau, tout au contraire, espère bien l'améliorer.

Concluons que ce vieux document doit être l'œuvre d'un jeune fumiste.

Vin St-Michel

en usage depuis au-delà 25 ans.

N'en employez pas d'autres
ÉPICES PURES
"CONDOR"
Si vous aimez la bonne cuisine, elles sont économiques ; il en faut moins. Se trouvent dans toutes les bonnes Epiceries.
LA CIE E. D. MARCAU, LIMITEE, MONTREAL.

Chants Patriotiques

Parmi les jolis morceaux de musique que publie le PASSE TEMPS de cette semaine, nous signalerons particulièrement à nos lecteurs deux chansons patriotiques : *Canadien, toujours !* paroles de Gaston Leury, musique de Ch. Tanguy, et *Concordia Salus*, par l'abbé G. Dugas, chant national exécuté par un chœur mixte de 140 voix, aux fêtes données le 3 juin à St-Louis du Mile-End en l'honneur de M. le Chanoine LePailleur. Ce chœur a été très applaudi et a eu les honneurs du rappel. En vente partout, 5c. Abonnement : Un an, Canada, \$1.50 ; États-Unis, \$2.00. Adresse : "Passé-Temps," Montréal, Canada.

Recette Française

LA MARQUISE.— La marquise s'obtient par l'addition de champagne, eau de Seltz et tranches d'orange. On peut y ajouter encore du madère, des fraises écrasées et du sucre en poudre.

Il ne faut pas confondre la marquise (boisson) avec la marquise au chocolat, qui est un entremets et dont nous n'avons pas, par conséquent, à donner ici la recette.

Bon sang ne peut mentir

Les enfants nés d'honnêtes parents ne dégénèrent point. Il ne faut pas entendre ce proverbe d'une manière absolue ; mais il faut reconnaître que l'honnêteté est bien plus facile à qui a reçu, en naissant, des prédispositions heureuses, et bénéficie de bons exemples et d'une parfaite éducation. Tout l'honneur au bien ; les traditions et l'honneur de sa famille, aussi bien que sa raison et ses meilleurs instincts.

Des prix défiant toute compétition, c'est de l'histoire ancienne, mais pour du nouveau c'est Fit Reform, chez Ouellet.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

TAUX REDUITS

EN VIGUEUR JUSQU'AU 30 AVRIL 1907

Billets de seconde classe pour colons de Victoriaville à

Seattle, Victoria, Vancouver et Portland \$50.70

Rosland, Nelson, Trail, Robson, Spokane \$48.20

Anaconda, Butte, Helena, Salt Lake \$46.70

Colorado, Springs, Denver, Pueblo \$47.30

San Francisco, Los Angeles \$50.70

Prix bas pour plusieurs autres endroits.

Les Wagons-Lits pour Touristes

quittent Montréal les lundis et mercredis à 10.30 p. m., pour les passagers ayant des billets de première ou de seconde classe pour CHICAGO et LOUEST, jusqu'à la COTE DU PACIFIQUE.—Un prix nominal est chargé pour les lits qui peuvent être réservés à l'avance.

Pour billets et informations, s'adresser aux agents à Arthabaska Station et à Mme H. Gaudet, Victoriaville

INTERCOLONIAL RAILWAY

Le, et après Dimanche, le 16 juin 1907 les trains circuleront tous les jours (dimanche excepté), comme suit :

LEVIS : DEPARTS

No 199—Ocean Limited pour Montréal... 2.55 a.m.

No 31—EXPRESS—Pour St-Jean, Halifax et Sydney tous les jours excepté le samedi... 5.20 p.m.

No 150—Express pour Campbellton... 7.45 a.m.

No 33—Express—Montréal tous les jours... 12.45 p.m.

No 48—Pour Rivière du Loup. Tous les jours, Samedi et Dimanche excepté... 5.00 p.m.

No 152—Express pour Petit-Médis... 1.02 p.m.

No 153—Pour Montréal... 4.10 p.m.

No 151... 12.05 a.m.

No 200—Ocean Limited pour St-Jean et Halifax... 12.10 a.m.

LEVIS : ARRIVÉE

No 152—EXPRESS—De Montréal tous les jours excepté le dimanche... 12.52 p.m.

No 150—EXPRESS—De Montréal (Tous les jours excepté lundi... 6.50 a.m.

No 33—Express—Halifax, Sydney et St-Jean, tous les jours 12.55 p. m.

No 31—Express Montréal tous les jours... 5.05 p. m.

No 155—Express de Campbellton... 4.00 p. m.

No 200—EXPRESS de Montréal... 12.05 a.m.

No 151—Express de Rivière du Loup... 11.35 a.m.

No 152—Express de Montréal 12.52 p.m.

No 199—Ocean Limited de Halifax et St-Jean... 2.50 a.m.

No 47—Mixte de Riv du Loup... 5.00 a.m.

No 45—Express de Rivière du Loup et Campbellton... 9.20 a.m.

Tous les trains circulent d'après le "Eastern Standard Time, 24 heures étant minuit."

Moncton, N.-B., 12 juin 1907

Tous les jours excepté le lundi ; Tous les jours excepté le samedi

A. BEAUCHESNE

FERBLANTIER-PLOMBIER

MARCHAND - DE - FER ARTHABASKA

Vu l'augmentation considérable de mes affaires, et pour rencontrer les demandes de tous les jours, j'ai beaucoup agrandi mon établissement, pour me permettre de donner satisfaction au public.

Je désire en même temps faire connaître au public que j'ai ouvert un

MAGASIN DE FER EN DETAIL

Le public trouvera à mon magasin toutes les Ferronneries de tablettes, et tous les autres articles qui entrent dans la ligne de Ferronnerie, telle que Peintures, Vernis, Huiles, Mastie, etc.

Je continuerai comme par le passé le commerce de Ferblanterie et Plomberie, et vous trouverez toujours mon STOCK AU COMPLET.

Poèles de Cuisine,

Un assortiment considérable et varié dans tous les goûts. Venez voir, ça vaut la peine.

Une visite est sollicitée.

10 nov. 1904—1a.

LA FONDERIE DE VICTORIAVILLE

(CI-DEVANT BUTEAU & PROULX)

MANUFACTURE DE

ENGINS, BOULLOIRES, MOULINS A BATTRE, MOULINS A BARDEAU, MOULINS A SCIE ET A CARDER. POMPES, CHARRUES, POELES, EVIERS, VAISSEAUX EN FONTE, etc., etc.

Reparations de tous genres

Les seuls manufacturiers au Canada du célèbre

ARRACHE-PIERRES

Patenté par J. V. MONFETTE, en ce et hre 1899

Conditions Libérales

HUDGER LAVIGNE

FERBLANTIER-PLOMBIER

ARTHABASKA, P. Q.

Annonce au public qu'il vient d'ouvrir une boutique de ferblantier-plombier, près de l'Hôtel Dieu.

M. Lavigne se chargera de tous les ouvrages concernant son métier.

Il pose les appareils de chauffage à eau chaude et à air chaud.

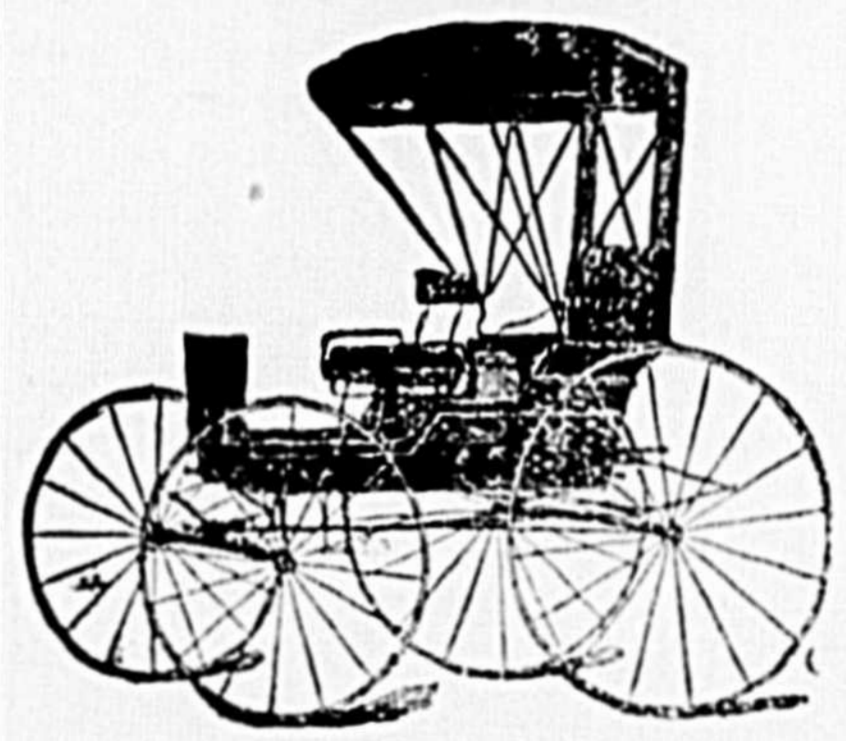
Il se charge d'installer les poèles et les tuyaux et de couvrir les bâtisses en tôle noire et galvanisée, etc., etc.

SPECIAL É :—Installation d'agrès de fromagerie et buanderie.

LE TOUT A BAS PRIX

Une visite est sollicitée.

VOITURES A VENDRE



M. Antoine Paradis, charbonnier bien connu, de Plessisville, Somerset, comté de Mégantic, a à vendre dans le moment

800 VOITURES

d'été de toutes sortes,

Buggies à un et deux sièges.

Concords,

Voitures de

Familles, etc

Toutes ces voitures sont bien finies et sont à vendre à bon marché.

L'établissement de M. Paradis est le plus considérable qu'il y ait dans les Cantons de l'Est et la réputation de son ouvrage n'est plus à faire. Toutes les voitures qui sortent de cette boutique sont solides, élégantes et bien finies.

Allez faire une visite à l'établissement de M. Paradis avant d'acheter ailleurs.

Deux charbons trouveront de l'avantage à la boutique de M. Paradis en s'adressant à M. Paradis.